

# **Déclaration des dirigeants économiques de l'APEC**

**Pour relever de nouveaux défis au XXI<sup>e</sup> siècle**

**Shanghai**

**Le 21 octobre 2001**

1. Nous, dirigeants des économies membres de l'APEC, sommes réunis aujourd'hui à Shanghai pour notre première rencontre du XXI<sup>e</sup> siècle, afin d'étudier les moyens de répondre aux nouveaux défis auxquels nous devons faire face. Convaincus des immenses potentialités que recèle la région de l'Asie-Pacifique, nous avons résolu de réaliser notre prospérité collective au moyen d'une coopération plus étroite et d'une participation élargie aux activités économiques.
2. Notre réunion se déroule à un moment critique. Les grandes économies mondiales subissent un ralentissement plus prononcé qu'on ne l'avait prévu. La plupart des économies de la zone Asie-Pacifique ont connu une décélération marquée, et certaines économies naissantes ont été particulièrement touchées par une conjoncture extérieure défavorable. En outre, les attentats terroristes qui sont survenus aux États-Unis risquent de nuire à certaines industries et de saper la confiance des consommateurs et des investisseurs. À long terme, l'un des principaux défis que doit relever la communauté de l'Asie-Pacifique consiste à gérer les profondes transformations qu'ont engendrées la mondialisation et la nouvelle économie, et à tirer parti des nombreuses possibilités qu'elles offrent.
3. Instance privilégiée pour la coopération régionale en Asie-Pacifique, l'APEC est l'organe tout désigné pour aider les économies membres à se prévaloir de ces possibilités et à relever ces défis. Nous voulons émettre un message clair et vigoureux où s'exprime la détermination collective de la communauté de l'Asie-Pacifique à combattre le terrorisme. Nous sommes résolus à renverser la tendance actuelle de l'économie et à préserver la confiance de la population en ces temps incertains, en luttant contre le protectionnisme et en appuyant le lancement du nouveau cycle de négociations lors de la prochaine conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Ces actions s'accordent avec la vision de paix, d'harmonie et de prospérité commune qui est celle de l'APEC, et contribuent à sa réalisation.
4. Inspirés par cette vision, nous sommes déterminés à œuvrer ensemble pour accroître le dynamisme et la prospérité de l'Asie-Pacifique au cours du XXI<sup>e</sup> siècle en favorisant la croissance économique durable, en diffusant plus largement les bienfaits de la mondialisation et de la nouvelle économie, et en faisant progresser la libéralisation et la facilitation du